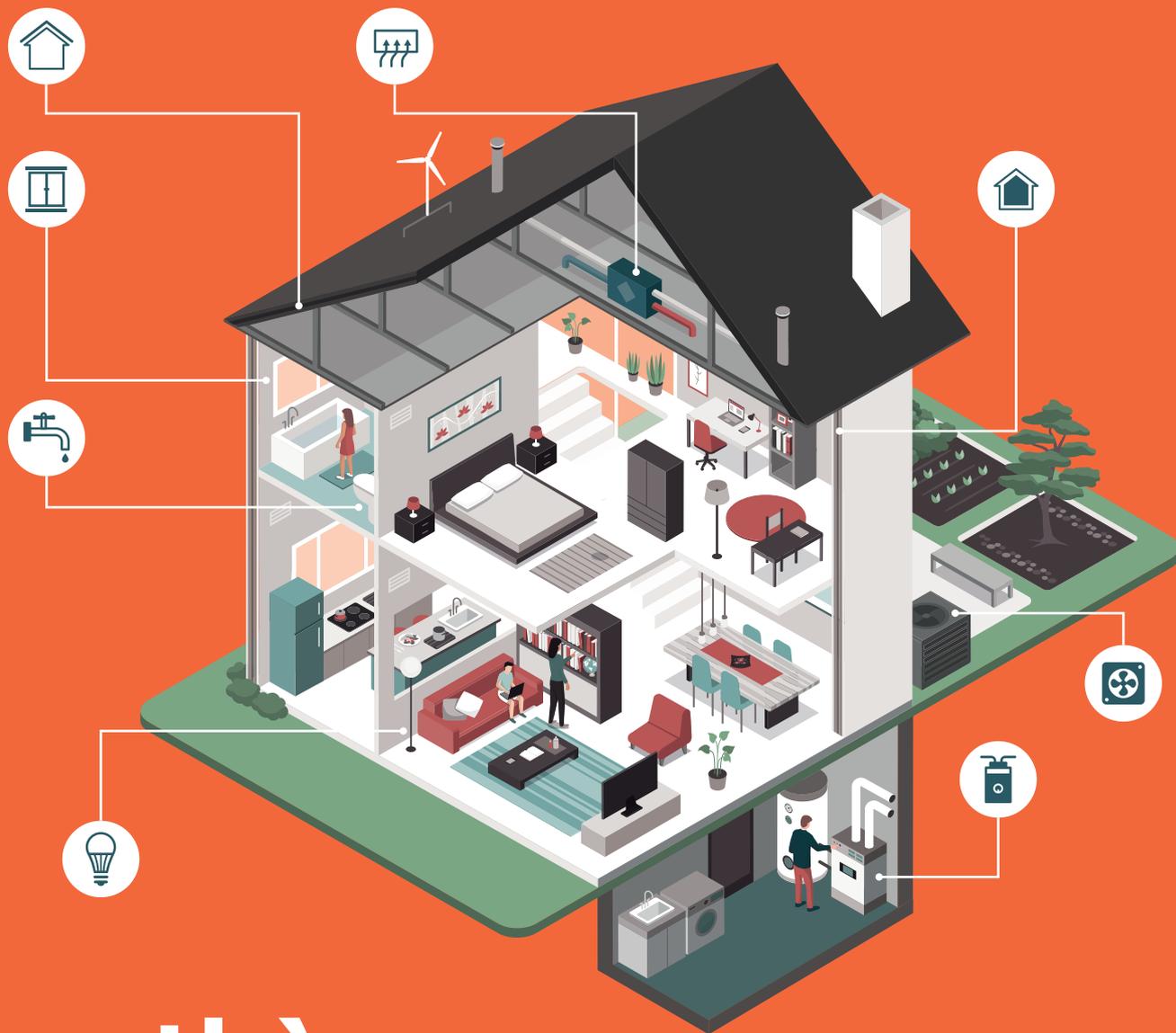




Observatoire Régional de la
Rénovation Énergétique et des Coûts
Bourgogne-Franche-Comté



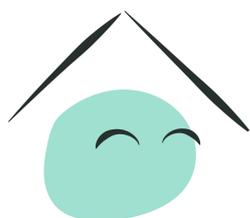
synthèse des résultats 2022

en partenariat avec



Quelles aides pour mon projet de rénovation énergétique ?

Pour mon projet de rénovation complète :



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Le dispositif «**Ma Prime Rénov' parcours accompagné**» (anciennement Habiter Mieux Sérénité) est une aide financière majeure de l'Anah (jusqu'à 90% du montant total des travaux HT en incluant le bonus de sortie de passoire). Elle permet notamment d'accompagner les ménages les plus modestes dans leur projet de rénovation énergétique. En 2024, elle est conditionnée par un **gain énergétique minimum de 2 classes énergétiques** entre l'avant et l'après travaux et au recours à **Mon Accompagnateur Rénov'**. Une déclinaison de ce dispositif existe également pour les copropriétés. Ce dispositif est conditionné à la réalisation de travaux **permettant un gain énergétique de 35%**.

Pour mes actions de rénovation simple :



Le dispositif Ma Prime Rénov' est une aide financière de l'Anah. Elle permet d'accompagner **tous les ménages** via un montant forfaitaire selon l'action réalisée.

Les fournisseurs d'énergie peuvent proposer des aides financières aux particuliers pour financer partiellement ou totalement leurs travaux d'économies d'énergie dans leur logement.

D'autres aides existent notamment au niveau local pour vous accompagner dans la rénovation de votre logement. Rapprochez-vous d'un espace conseil France Rénov' pour en savoir plus :

france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller

Un parc de logements ancien et à rénover en Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté se distingue par une part de logements énergivores supérieure à la moyenne nationale.

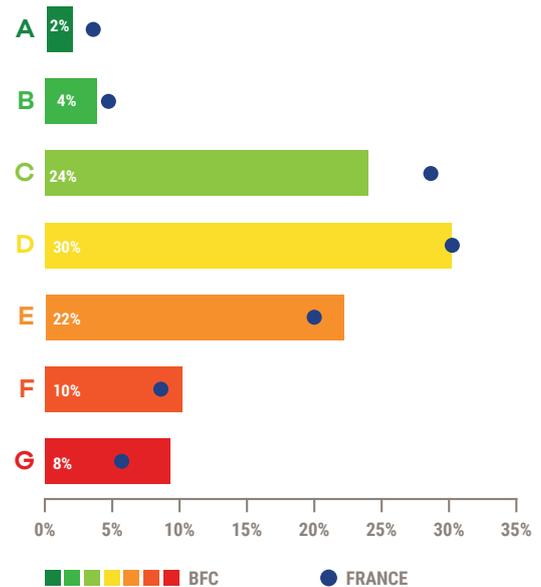
Selon une récente étude de l'Observatoire National de la Rénovation Énergétique, **plus d'un cinquième des logements de la région présentent une étiquette énergétique F ou G, soit 290 000 ménages.** En prenant en compte la classe E, la Bourgogne-Franche-Comté est la seule région à compter plus d'un logement sur deux concerné potentiellement par des restrictions de location à compter de 2034.

A l'opposé, les étiquettes A et B concernent 3,1 % des logements dans la région, contre 4,9 % en Métropole.

L'ancienneté des logements témoigne également de cette situation. Avec près d'un logement sur deux construit avant 1975 et donc avant l'instauration de réglementations thermiques, le parc de logements est vieillissant et nécessite des travaux importants pour être performant au niveau énergétique.

Répartition des logements par étiquette énergétique en région et en France

Sources : Observatoire DPE Ademe ; base des DPE juillet 2021 - novembre 2023



Un observatoire régional au service de la rénovation énergétique

La Cellule Economique Régionale de la Construction Bourgogne-Franche-Comté (CERC BFC) analyse depuis 2021 les projets des ménages ayant bénéficié de subventions de la Région et/ou de l'ANAH à l'aide de l'Observatoire Régional de la Rénovation Énergétique et des Coûts (ORREC).

Cet observatoire a pour objectif d' :

- d'enrichir le conseil aux particuliers et faciliter le passage à l'action en fournissant une aide à la décision (aide à l'analyse des devis, accompagnement du choix des travaux, des équipements et matériaux selon une exigence de performance et coût associé)
- d'évaluer l'impact de la politique publique des aides
- d'identifier les secteurs à forts enjeux
- d'apporter des informations aux professionnels sur l'évolution des demandes par poste de travaux

Cet observatoire est soutenu par l'ADEME, la DREAL et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Pour plus de détails sur la méthodologie appliquée, rendez-vous sur cette page :

www.cerc-bfc.fr/docs/methodologie.pdf

Quels résultats en 2022 ?

Majoritairement composé de maisons individuelles (98%), les dossiers étudiés comptent en moyenne 3,5 actions par projet mais demeurent hétérogènes avec un nombre conséquent de projets contenant une seule action ou un bien plus grand nombre (7 ou plus).

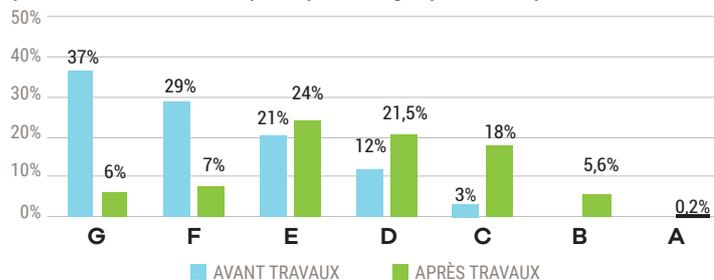
Le remplacement ou le changement des moyens de chauffage est présent dans 7 dossiers sur 10 (porté par les dossiers mono-action qui consistent principalement en l'installation d'un moyen de chauffage plus vertueux). Les actions d'amélioration de l'enveloppe suivent avec notamment le remplacement des ouvertures (présent dans plus d'un dossier sur deux).

Le recours aux actions concernant l'eau chaude sanitaire est faible de prime abord (<8%) mais peut être inclus dans certains systèmes de chauffage.

Les résultats des 1300 projets de rénovation énergétique étudiés s'illustrent par l'amélioration de l'étiquette énergie de façon notable

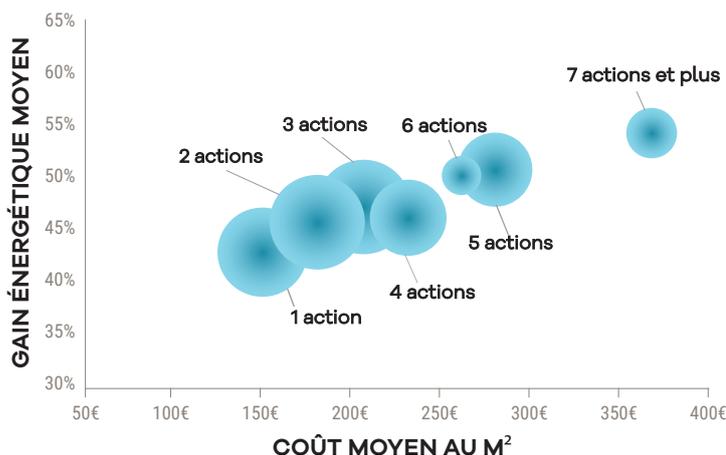
Un logement sur deux en étiquette D ou mieux après travaux contre un sur dix avant rénovation

Répartition des dossiers étudiés par étiquette énergétique avant et après travaux

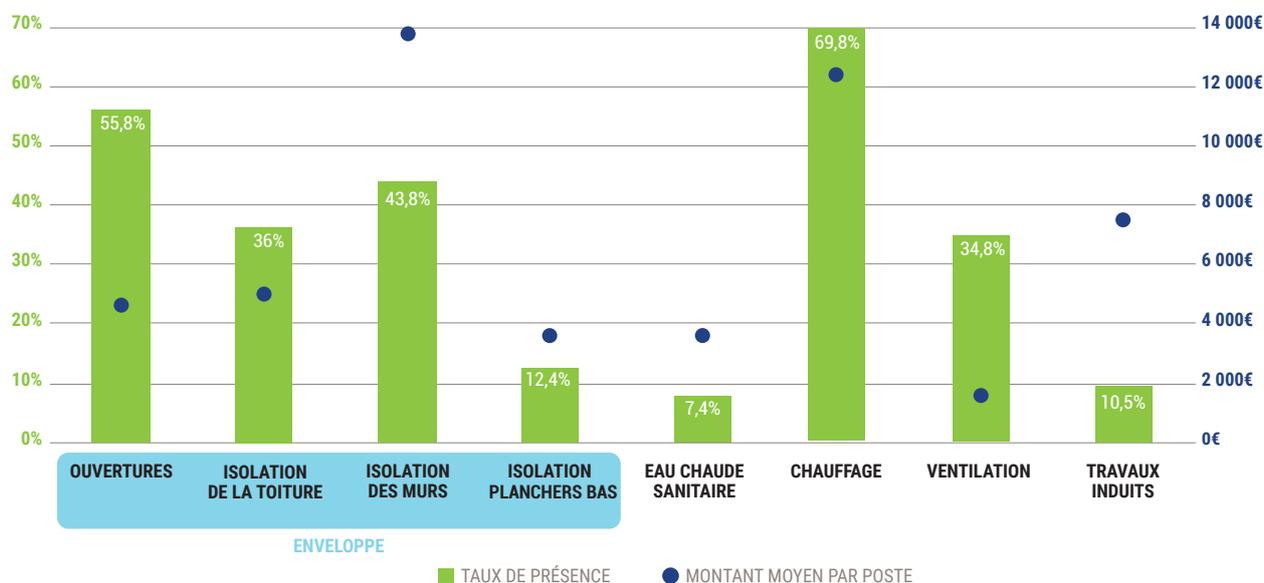


Plus les travaux réalisés sont nombreux, plus les gains énergétiques sont élevés

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de dossiers concernés



Quels types de travaux sont plébiscités ?

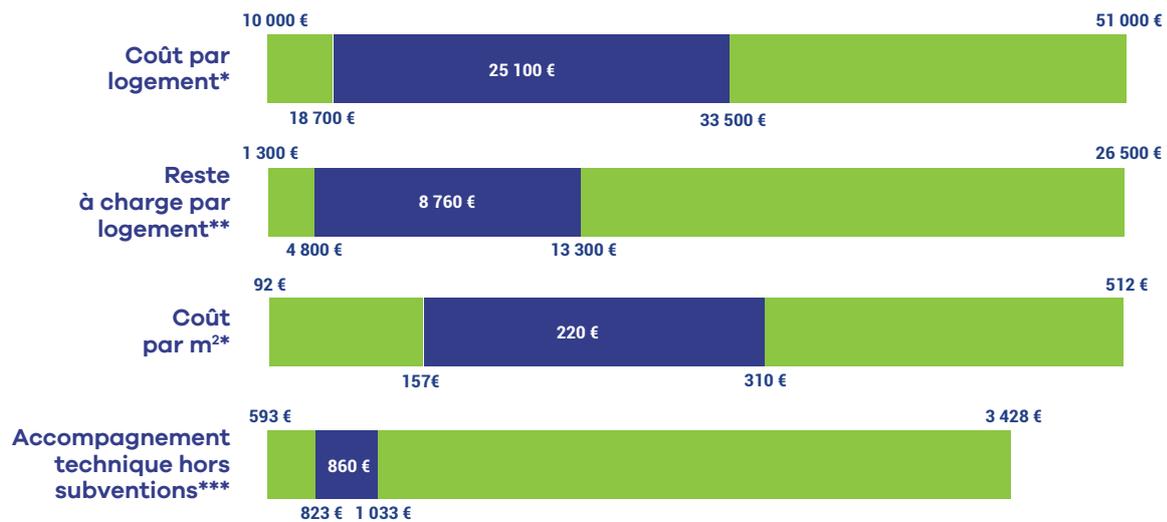


Quels sont les coûts observés en 2022 ?

Au global, par logement

Exemple de lecture concernant le coût par logement :

Son montant est compris entre **10 000 € et 51 000 €** dans **90%** des cas et entre **18 700 € et 33 500 €** dans **50%** des cas. Le coût médian est de **25 100 €**.



*TTC HORS ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE - **APRÈS PRISE EN COMPTE DES AIDES ET SUBVENTIONS ACCORDÉES - ***VC AUDIT ÉNERGÉTIQUE

L'étendue observée de la fourchette de coûts est représentative de la variété des projets étudiés. Le montant des actions réalisées dépend de nombreux facteurs : matériaux ou technologies choisis, configuration du logement, date de construction, localisation... L'expertise et l'expérience d'un conseiller sont indispensables pour affiner tous les aspects techniques d'un dossier.

Par poste de travaux :

Les actions d'isolation de l'enveloppe

Une isolation et une étanchéité de l'enveloppe du logement permettent de limiter au maximum les pertes énergétiques et améliorent le confort ressenti par les habitants. Une ventilation adaptée est également nécessaire en cas d'amélioration drastique de l'étanchéité du logement.

Isolation des murs

Isolation par l'extérieur



Isolation intérieure



Isolation du toit

Combles perdus



Combles aménagés



Isolation de la toiture



Par poste de travaux :

L'efficacité énergétique d'un logement passe par un moyen de chauffage avec un rendement important. Le choix du type de chauffage (bois, gaz, PAC...) a des implications importantes en termes de coûts à long terme et d'émissions de CO₂.

Isolation des parois horizontales (€/m²)



Isolation du plafond



Isolation du plafond de cave



Remplacement des ouvertures (€/unité)



Parois vitrées



Volets isolants



Porte d'entrée donnant sur l'extérieur



Systèmes de chauffage (€/unité)



Poêle à granulés



Poêle à bûches



Chaudière bois (bois-bûches)



Chaudière à granulés



Pompe à chaleur

Air/air



Air/eau



Chaudière à condensation



Ventilation (€/unité)



VMC simple flux



VMC double flux



Production d'eau chaude sanitaire (€/unité)

Chauffe-eau



Thermodynamique



Solaire



Ces fourchettes de prix sont données à titre indicatif et dépendent de nombreux facteurs (Type de construction, technologie, niveau d'ambition). Chaque projet étant spécifique, il est nécessaire de vous rapprocher de votre Espace Conseil France Rénov' pour aller plus loin dans votre projet.

Vers qui m'orienter ?

Le réseau France Rénov' pour orienter les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique



France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, est depuis le 1^{er} janvier 2022 **le point d'entrée unique quel que soit le projet de travaux** : il donne aux Français un égal accès à l'information, les oriente tout au long de leur projet de rénovation, et assure également une mission sociale auprès des ménages aux revenus les plus modestes. Les informations et conseils délivrés par France Rénov' sont neutres, gratuits et personnalisés, afin de sécuriser le parcours de rénovation énergétique, faciliter la mobilisation des aides financières et mieux orienter les ménages vers les professionnels compétents en s'appuyant sur :

- **france-renov.gouv.fr**

Une plateforme web unique sur laquelle sont disponibles les informations utiles au sujet de la rénovation de l'habitat, un outil de simulation permettant d'identifier les aides financières disponibles pour la rénovation énergétique de son logement, ainsi qu'un annuaire des artisans qualifiés RGE

- **0 808 800 700** Service gratuit
+ prix appel

Un numéro de téléphone national unique pour joindre les conseillers France Rénov' ;

- Un réseau de guichets uniques « Espaces Conseil France Rénov' » répartis sur l'ensemble du territoire et rassemblant les Espaces Conseil FAIRE ainsi que les Points Rénovation Information Service de l'ANAH (PRIS). Ce réseau, organisé pour informer et conseiller les ménages, poursuit son déploiement en partenariat avec les collectivités locales. Trouvez les coordonnées de l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche sur www.france-renov.gouv.fr.



**Observatoire Régional de la
Rénovation Énergétique et des Coûts
Bourgogne-Franche-Comté**

CERC Bourgogne-Franche-Comté

07 85 18 63 50 / 06 76 17 01 01

contact@cerc-bfc.fr

www.cerc-bfc.fr

en partenariat avec

